



## Protocole de désinfection des locaux COVID-19

Date de révision : 27 avril 2020 version 01

Personnel pour la mise en œuvre : Mme Sylvie LEBOUVIER  
M. Nicolas YBERT

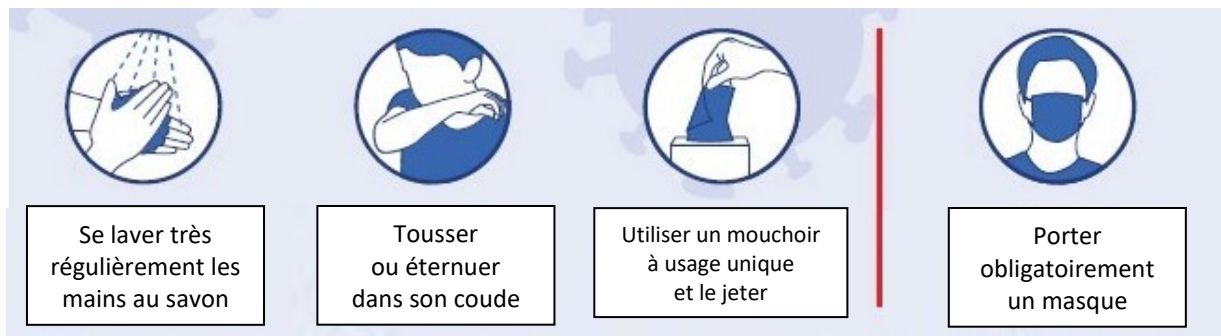
---

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de désinfection suffisant face au coronavirus dans les **locaux occupés par des personnels ou accueillant du public** tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Le coronavirus COVID-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux.

Toutefois, pour réduire les risques de contaminations croisées par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer la fréquence d'entretien des locaux utilisés par les agents et par le public accueillis sachant que cela peut aussi passer par un planning d'occupation des locaux.

### Gestes barrières





# Protocole de désinfection des locaux COVID-19

Date de révision : 27 avril 2020 version 01

Personnel pour la mise en œuvre : Mme Sylvie LEBOUVIER  
M. Nicolas YBERT

## Port des équipements de protection individuelle (EPI)

Avant toute chose, s'assurer que les vêtements de travail et EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés puis :

- Utiliser une blouse de travail réutilisable propre ou jetable,
- Porter des gants jetables répondant à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou des gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation,
- Porter des chaussures de travail ou de sécurité qui **restent sur le lieu de travail**.

**Le port du masque est obligatoire sur le milieu professionnel.**

**Le port des gants est obligatoire lors des opérations de nettoyage.**

*Remarque : le travail d'entretien, lorsqu'il ne présente pas un caractère dangereux (travail en hauteur par exemple) doit être réalisé seul pour respecter les mesures barrières entre agents, toutefois, il est préférable d'éviter le travail isolé en ayant un collègue à proximité à portée de voix ou de vue en cas d'accident.*

## Consignes générales d'utilisation des produits

Utilisez des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes », non périmés et tenant compte des préconisations d'utilisations :

- Respect du dosage et du temps d'application (cf. fiche technique du produit),
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et porter les équipements adaptés (se référer aux fiches de données de sécurité).

Evitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur...).

Privilégiez l'utilisation de lingettes à usage unique ou imprégnées réutilisables en faisant en sorte d'éviter les croisements entre propre et sale.



# Protocole de désinfection des locaux COVID-19

Date de révision : 27 avril 2020 version 01

Personnel pour la mise en œuvre : Mme Sylvie LEBOUVIER  
M. Nicolas YBERT

## Nettoyage des surfaces de contact avec un produit désinfectant

Effectuez des entretiens fréquents (au moins 2 fois par jour) des surfaces de contact des locaux recevant du public : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, digicodes mais aussi tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés en fonction de vos situations, ... avec des produits désinfectants.

### Nettoyez deux fois par jour les surfaces fréquemment touchées

- En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être nettoyées et désinfectées deux fois par jour et lorsqu'elles sont visiblement souillées.
- Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers.
- En plus du nettoyage régulier, vérifiez avec votre organisation afin de savoir s'il existe un protocole particulier pour le nettoyage lié au virus de la COVID-19.



### Certains produits

#### Produits nettoyants

- Dissolvent la graisse et éliminent les matières organiques des surfaces.
- Doivent être utilisés séparément avant l'utilisation d'un désinfectant.
- On peut acheter certains produits contenant à la fois un agent nettoyant et un désinfectant.

#### Désinfectants

- Contiennent des agents chimiques permettant de tuer la plupart des germes.
- Doivent être appliqués une fois que les surfaces ont été nettoyées.
- Doivent avoir un numéro d'identification du médicament (DIN).

#### Lingettes désinfectantes

- Combinent des agents nettoyants et des désinfectants dans une même solution.
- Peuvent s'assécher en raison de leurs propriétés de séchage rapide. Doivent être jetées si elles se sont asséchées.
- Non recommandées pour les surfaces très souillées.



## Protocole de désinfection des locaux COVID-19

Date de révision : 27 avril 2020 version 01

Personnel pour la mise en œuvre : Mme Sylvie LEBOUVIER  
M. Nicolas YBERT

### Enlever des gants pouvant être souillés et se changer avec précaution

Les tenues sont à usage unique :

- Enlevez vos gants en sécurité en suivant la consigne ci-après,
- Jetez les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.

Les tenues sont réutilisables :

- Lavez-vous les mains avec les gants avant de les enlever suivant la consigne ci-après,
- Enlevez vos vêtements de travail et EPI en veillant à ne pas souiller vos vêtements de ville,
- Procédez à l'entretien de vos vêtements de travail et équipements réutilisables (lavage à 60°C).

Dans tous les cas, lavez-vous les mains avec du savon, de façon adaptée et suffisamment longtemps, systématiquement : après avoir porté des gants / après avoir mis ou enlevé les vêtements de travail et les chaussures / avant de boire, de manger ou de porter vos mains au visage.

### Nettoyage des locaux fréquentés par une personne malade

#### BIEN RETIRER MES GANTS À USAGE UNIQUE



1. Pincer le gant au niveau du poignet. Éviter de toucher la peau.



2. Retirer le gant.



3. Le garder au creux de la main gantée ou le jeter.



4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.



5. Retirer le deuxième gant.



6. Une fois les gants ôtés, les jeter. Se laver les mains.

#### BIEN RETIRER MES GANTS RÉUTILISABLES



1. Mouiller les mains gantées à l'eau puis savonner.



2. Frotter en insistant sur le dos, la paume et entre les doigts.



3. Rincer abondamment.



4. Tirer sur les doigts d'un gant pour le faire glisser. Tirer sur les doigts du deuxième gant.



5. Saisir d'une main les deux gants sans toucher l'extérieur.



6. Les suspendre pour les faire sécher. Puis se laver les mains.



## Protocole de désinfection des locaux COVID-19

Date de révision : 27 avril 2020 version 01

Personnel pour la mise en œuvre : Mme Sylvie LEBOUVIER  
M. Nicolas YBERT

En cas de contamination avérée d'un local, le coronavirus pouvant probablement survivre plus de 3 heures sur des surfaces sèches, les mesures citées dans ce document et toutes les suivantes devront être prises :

- Equipement des personnes en charge du nettoyage
- Entretien des sols et des surfaces de contact en privilégiant une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
  - ✓ Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine) imprégné d'un produit détergent,
  - ✓ Les sols et surfaces soient en suite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique (ou lavable en machine),
  - ✓ Le temps de séchage des sols et des surfaces soit suffisant,
  - ✓ Les sols et les surfaces soient désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents,
  - ✓ Les déchets produits par la personne contaminée et les déchets dus au nettoyage du local nettoyé suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

### Désinfection des sols et des surfaces

**Important : Ne pas mélanger les produits à base d'eau de javel avec d'autres produits désinfectants. Cela peut produire des dégagements de chlore. (Gaz mortel)**

Si vous utilisez de l'eau de javel respecter bien les préconisations de suivantes :

**Diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5 % de chlore actif :**

% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif	Volume d'eau froide à ajouter pour diluer
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 litre d'eau de javel diluée à 5 %	200 ml	800 ml
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 litres d'eau de javel diluée à 5 %	1 litre	4 litres

**Ne pas utiliser d'aspirateur** qui mobilise les particules sur lesquels les microorganismes se sont déposés et les aérosolisent.



## Protocole de désinfection des locaux COVID-19

Date de révision : 27 avril 2020 version 01

Personnel pour la mise en œuvre : Mme Sylvie LEBOUVIER  
M. Nicolas YBERT

---

- Appliquer une stratégie de lavage-désinfection humide
- L'utilisation d'eau de javel et nécessite de procéder à un nettoyage en trois étapes
- Nettoyer les sols et les surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique (ou changé et mis à la machine à 60° tous jours) imprégné d'un produit détergent.
- Un bandeau de lavage différent est utilisé pour les sols et les surfaces type bureau.
- Il faut ensuite rincer à l'eau du réseau les sols et parois avec un autre bandeau de lavage (bandeau à usage unique ou si réutilisable changé tous les jours et mis en machine à 60°)
- Laisser sécher
- Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide) en utilisant un bandeau de lavage différent des précédents.

Il faut être attentif à l'augmentation du temps de travail des personnels induite par cette procédure de nettoyage.

### Produits actuellement en stock au 27 avril 2020 :

**LUFRAGERM+** est utilisé pour le nettoyage manuel et dans les installations de moussage pour le nettoyage et la désinfection de toutes les surfaces et matériaux courants dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique, tant en eau dure que douce.

**LUFRAGERM+** a des propriétés **bactéricides**, **fongicides** et **virucides** selon les normes :

- Bactéricide TP4 selon la norme NF T72-171, 0,75%, 5min,
- Bactéricide selon la norme EN1276, 1%, 5min,
- Virucide pour l'hépatite B (3 %, 30 minutes) et le virus de la grippe aviaire (1 %, 15 minutes),
- Fongicide en présence charge organique selon la norme EN1650, 0.75%, 30min et selon la norme AFNOR NFT 72-201 à 1.5% en 15 min.